

Médaille des Justes

Aux quatre coins du globe, l'Institut Yad Vashem s'efforce de retrouver la trace de celles et ceux qui se sont distingués en cachant, protégeant et sauvant des juifs au cours de la seconde guerre mondiale, souvent au péril de leur propre vie et de celle des membres de leur famille. Il est difficile de les retrouver car ils restent discrets sur ces actes qui semblent naturels à leurs yeux. Il n'existe aucun profil de celle ou celui qu'on appelle "Juste". Il s'agit de Madame ou Monsieur "Tout le monde" sans distinction de niveau intellectuel, social, socio-économique ou religieux.

Interrogées, ces personnes affirment avoir fait leur devoir d'homme, en agissant naturellement et spontanément. Parfois décédées, ces personnes seront honorées à titre posthume et ce sont leurs descendants qui se verront remettre la "Médaille des Justes".

A l'heure où le négationnisme se propage, où l'antisémitisme gagne du terrain, il est capital que de tels actes héroïques soient connus et rappelés en médiatisant ces cérémonies.

Ces êtres d'exception, de moins en moins nombreux, doivent encore et toujours témoigner, raconter ce

que fut cette traque systématique des juifs et cette folie meurtrière à l'égard d'hommes, de femmes, d'enfants et de vieillards.

Et vous qui avez été caché en Dordogne, dans la Creuse ou dans le Poitou..., il est de votre devoir de retrouver vos sauveurs (ou leurs descendants) afin de pouvoir les remercier de façon tout à fait officielle.

Vous trouverez, ci-dessous, quelques exemples de cérémonies organisées en France.

A CHATELLERAULT



M. et Mme MONTIER



En présence de Mme Edith CRESSON



M. Paul PLANTY et le fils de Marthe-Marie HENNEQUIN (Renaud), qui représente sa mère décédée.

Madame Edith Cresson, Commissaire Européen, Maire de Châtellerault vous prie de bien vouloir assister à la cérémonie au cours de laquelle Monsieur Dori Goren, Conseiller à l'Ambassade d'Israël remettra la médaille des Justes parmi les Nations décernée par l'Institut Yad Vashem de Jérusalem à Monsieur et Madame Marius Montier, Monsieur Paul Planty et, à titre posthume à Madame Marthe-Marie Renaud - Hennequin

Le Dimanche 1er Octobre 1995 à 11 heures 30
Salle du Conseil de l'Hôtel de Ville

La médaille des Justes est décernée par le Mémorial Yad Vashem (Institut pour le souvenir de la Shoah), à celles et à ceux qui ont sauvé des Juifs sous l'Occupation au péril de leur vie.

Marius Montier, Paul Planty, Marthe-Marie Renaud-Hennequin et les Blanchet.

Cette chaîne d'amitié spirituelle unie, également par des liens familiaux, se met en place spontanément et réussit à sauver huit personnes.

Marius Montier et sa femme

En 1939, les Swiatly, originaires de Metz, s'installent à Châtellerault avec leurs trois enfants, Charles né en 1924, Jeannine née en 1929 et Alfred né en 1932. Leur cousine Bella Kochman, son fils Serge et leur nièce les accompagnent. Ils vivent tranquillement jusqu'en 1942. M. Swiatly travaille à la pharmacie Montier. Lorsque les rafles de l'été 1942 sont connues, son collègue, Paul Planty, s'offre d'aider la famille juive à traverser la ligne de démarcation. Les Montier reçoivent Serge, trois ans, et son petit cousin pendant une semaine, jusqu'à ce que Charles, ses parents et sa cousine franchissent la ligne. Les Montier et leurs six enfants

habitent une vaste demeure familiale située hors de la ville. Ils aident les enfants à passer en zone sud, où ils sont remis à leur famille par l'intermédiaire de Marthe-Marie Renaud-Hennequin, une connaissance des Montier.

Paul Planty

Le long de la Creuse, en pleine nuit, évitant les patrouilles, il fait passer Charles Swiatly, ses parents et sa cousine Bella, en zone sud à trente kilomètres de Châtellerault. Ils traversent la rivière dans le bateau de Georgette Blanchet. Quelques jours plus tard, leurs enfants effectuent le même chemin avec le concours de la tante de Paul Planty.

Marthe-Marie Renaud-Hennequin

Cette assistante sociale habite Châtellerault. A la demande de son cousin Paul Planty, elle aide quatre enfants juifs, Jeannine Swiatly, treize ans, son frère Alfred dix ans, leur cousin Serge trois ans et sa sœur, à traverser la ligne de démarcation pour

rejoindre leurs parents. Elle prend le bus avec eux et, arrivant au point de franchissement, elle amadou, moyennant liqueur et cigarettes, les sentinelles allemandes qui la laissent passer avec toute "sa petite famille".

Blanchet : Georgette, André, Henri et René

Les Blanchet habitent près de la ligne de démarcation, leur maison sert aux résistants et aux prisonniers évadés pour passer en zone sud. Ils n'hésitent pas à utiliser en pleine nuit une embarcation pour franchir la Creuse qui, à cet endroit, sert de limite aux deux zones. Les patrouilles régulières des Allemands sur une berge et des gendarmes français sur l'autre, augmentent les risques d'être arrêtés. Ces catholiques pratiquants n'hésitent pas à braver tous les dangers pour sauver leurs semblables pourchassés par l'occupant nazi. Grâce à leur courage, la famille Kochman et leur fils, ainsi que les Swiatly et leurs trois enfants, réussissent à franchir la ligne de démarcation. Georgette Blanchet les a hébergés dans sa maison plusieurs jours en attendant des conditions propices à la traversée de la Creuse.

A PARIS

Hommage lu au sénat le 5 juin 2001 pour Madame Marie-Louise Carven à l'occasion de sa remise de la Médaille des Justes

"Il fallait une personne pour dénoncer une famille entière, mais une immense chaîne de solidarité, pour en sauver une seule".

Cette très émouvante histoire en est la plus belle des illustrations.

Nous sommes le 17 novembre 1943, la famille Bricanier (les deux parents et cinq enfants), famille juive habitant dans le 1er arrondissement de Paris, virent arriver chez eux, pour les arrêter, deux civils de la Police Française, envoyés par la rue des Saussaye (siège du Ministère de l'Intérieur), accompagnés de deux Gestapistes...

Un des deux policiers, père lui-même de cinq enfants, troublé par ce qu'il accomplissait, prit sur lui de laisser 24 heures de sursis à la famille, afin que celle-ci puisse quitter les lieux, avant que tous ne reviennent... Le lende-

main, nouvelle visite mais, bien entendu, la famille avait fui ! Ne trouvant personne, l'appartement fut complètement déménagé, mais, jamais on ne sut le nom de ce policier qui leur sauva la vie ! Il mérite, aujourd'hui, que nous lui rendions hommage, car il a été le premier maillon de cette immense chaîne de solidarité, en sauvant, par son courage, sept personnes.

A cette époque, Monsieur Bricanier, malgré les interdictions, travaillait chez lui clandestinement comme "apiéceur en couture". Les lois raciales l'ayant privé de son commerce, et, de visiter ses clients, parmi lesquels le magasin Carven situé dans le 1er arrondissement. Apprenant ses ennuis, et tout ce que risquait la famille Bricanier, Mme Marie-Louise Carven lui trouva une chambre dans son immeuble, où il put poursuivre son travail indispensable pour nourrir cette famille de sept personnes. Une des filles Bricanier, Jacqueline, fut hébergée chez la mère de Mme



Mme CARVEN vient de recevoir son diplôme et sa médaille. Entourée de M. Christian PONCELET, Président du sénat et M. Elie BARNAVI, Ambassadeur d'Israël en France

Carven : Mme de Thomazo et, sa tante Mme Boyriven. Deux autres enfants, Nicole et Philippe chez un oncle pour quelques mois. Cinq fausses cartes d'identité furent établies par un ami, M. Roth.

Comme tout le monde le sait, il était presque impossible, surtout à Paris, d'héberger des juifs sans risquer sa propre vie et celle de sa famille, les dénonciations étant journalières. C'est donc grâce à tous ces maillons de cette grande chaîne que sept personnes purent passer à travers les filets tendus quotidiennement à ses malheureux juifs, dont la plupart n'ont pas trouvé sur leur route des toits aussi accueillants...

Nous voudrions associer à cette Médaille des Justes que Mme Marie-Louise Carven va recevoir des mains de Monsieur l'Ambassadeur d'Israël, en plus du policier déjà cité : sa mère, Mme de Thomazo, sa tante, son oncle et M. Roth grâce auxquels sept vies ont pu être sauvées.

Mme Marie-Louise Carven, nous sommes très heureux de pouvoir vous recevoir ce soir. Votre nom sera à jamais gravé pour l'Eternité sur le Mur des Justes Français au Mémorial Yad Vashem de Jérusalem. Mme Carven, votre griffe internationale est associée au prestige de la France à laquelle, d'ailleurs, vous avez fait une très importante donation en remettant au Musée du Louvre votre collection de meubles d'époque très anciens et des tableaux de grande valeur. Vous êtes, Madame, Officier de la Légion d'Honneur. De tout cœur, nous vous souhaitons une très bonne continuation et vous félicitons pour votre jeunesse, et que cette Médaille des Justes qui va vous être remise continue à vous conserver en excellente santé.

A SARREBOURG

L'abbé Singerlé, « Juste parmi les Nations » à titre posthume

●●● L'abbé Fernand Singerlé a été admis hier après-midi très officiellement au sein des « Justes parmi les Nations » une reconnaissance de l'Institut Yad Vashem, créé pour perpétuer la mémoire des victimes de la barbarie nazie et aussi celle de non-juifs qui ont participé à sauver des vies de cette horreur.



De nombreuses personnalités ont assisté à cette émouvante cérémonie présidée par M. Pierre Messmer. (Photos DNA)

En France 1913 personnes se sont vues décerner le titre de « Justes parmi les Nations ». Il s'agit de non-juifs ayant risqué leur vie pendant l'occupation pour sauver des hommes, des femmes et des enfants juifs traqués par le régime nazi. En 1992 déjà, une médaille des Justes était remise dans la région à la congrégation des sœurs de Saint-Jean-de-Bassel pour honorer

l'attitude de Sœur Daniella Haag durant l'occupation. Hier lors d'une cérémonie à la salle des fêtes, c'est un enfant d'une vieille famille sarrebourgeoise, l'abbé Fernand Singerlé, qui était à l'honneur à titre posthume. Alors qu'il exerçait son sacerdoce en Provence pendant la guerre, il sauva et cacha dans son église, des résistants mais aussi des juifs. Il participa lui-même ensuite à la Résistance et entra enfin



M. Niederst reçoit le diplôme de « Juste parmi les Nations » attribué à titre posthume à son oncle, l'abbé Singerlé.

dans la 2^e DB en marche vers la Libération.

Les paroisses où il servit pendant la guerre se souviennent encore aujourd'hui de ses actes de courages face à l'occupant. D'ailleurs des représentants de ces communes proches de Marseille étaient présents hier pour honorer sa mémoire.

Dans son discours, le maire Marty a souligné combien il faut se souvenir de « ceux qui ont refusé de se soumettre à la volonté exterminatrice des nazis ». Louis Grobart, vice-président du comité français Yad Vashem a parlé de ces héros de la résistance civile qui risquaient

leur vie. « Leur histoire est une leçon d'instruction civique et de courage, modestie, fidélité pour les nouvelles générations ». M. Didier Cerf, délégué régional de ce comité a rappelé lui que « l'abbé Singerlé avait choisi de refuser la légalité monstrueuse antisémite pour la légitimité tout entière ». Le grand rabbin de Metz a dit au sujet de l'abbé Singerlé « qui sauve une vie sauve l'Humanité tout entière ». Enfin Pierre Messmer, ancien Premier ministre a souligné les gestes courageux de ceux « qui par leurs actes se sont opposés à cette horreur même s'ils

n'en connaissaient pas toutes les dimensions, ni la généralisation de cette horreur ».

L'abbé Fernand Singerlé est né à Sarrebourg en 1913. Il est décédé dans le sud à Saint-Andiol en 1949. Son frère Michel, bien connu à Sarrebourg après guerre avait été notamment commandant du corps des pompiers à Sarrebourg M.H. Le titre de « Juste parmi les Nations » honore les non-juifs ayant sauvé des juifs au péril de leur vie et exprime la gratitude de l'état d'Israël et du peuple juif tout entier. Il est la plus haute distinction décernée à titre civil par Israël.